

JOURNAL POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 15 fr. 50. — Six mois, 28 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

REDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : **ALFRED REBOUX**

ABONNEMENTS ET ANNONCES:
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'Office des Publications

ROUBAIX, LE 11 JUIN 1885

NOS FINANCES

Au moment où les comités électoraux sont en voie d'organisation par toute la France, où les organes opportunistes chantent les bienfaits du régime que nous subissons, la plus vulgaire prudence commandait à nos gouvernants de se tenir cois, mais surtout de ne pas éveiller le chat qui dort, je veux dire la question financière.

C'est pourquoi M. Sadi-Carnot faisait le mort, et aussi la commission du budget. Il n'y avait qu'à attendre que le silence sur le budget de 1886, et s'il fallait absolument l'aborder, se garder de rien conclure et laisser à la prochaine législature le soin de l'équilibrer comme elle l'entendrait.

Telle était l'opinion, non seulement des ministres, mais encore des membres avisés de la majorité, qui promettaient, pour peu qu'on les laissât faire, de traiter les choses en longueur, de telle façon que le vote du budget ne pût avoir lieu avant la séparation des Chambres.

Mais on avait compté sans les enfants terribles du parti qui, sous prétexte de stimuler le zèle de M. Sadi-Carnot, lui ont forcé la main et l'ont obligé à déposer, mardi, sur le bureau de la Chambre, son projet rectificatif du budget de 1886, qui se résume, pour le public, dans un emprunt de 320 millions. Le grand mot est lâché et les officieux ont beau et auront beau essayer de dorner la pilule, en parlant de l'allègement de la dette flottante, dont les ressources ont dû faire face au service pour 1886, de la caisse des chemins vicinaux et de la caisse des écoles. Ce n'est pas moins un emprunt, et, du coup, voilà tous les plans électoraux déconcertés ou plutôt irrémédiablement compromis.

La commission du budget aura beau y mettre du sien, en essayant de nouveau de la temporisation, en substituant une nouvelle combinaison à celle du ministre des finances, il n'y a plus moyen de nier le déficit. Il éclate aux yeux de tous, même des plus prévenus et des moins clairvoyants.

Pour comble de malheur, M. Sadi-Carnot, afin de justifier sa proposition d'émission, s'est trouvé forcé d'avouer à la commission du budget que le rendement des impôts indirects, pendant le mois dernier, accusait une moins-value de 3,976,000 fr., par rapport aux évaluations, et une moins-value de 3,462,000 fr. par rapport aux produits de mai 1885.

En somme, le résultat de rendement des impôts indirects pour les cinq premiers mois de 1885 est désastreux, puisqu'il se traduit en une moins-value de 14,257,000 fr. par rapport aux évaluations, et de 5,342,000 fr. par rapport aux cinq premiers mois de 1884.

Donc, pour le suffrage universel, la conclusion à tirer de ces chiffres, c'est que, sous le régime actuel, la dette s'accroît, que les gouvernements augmentent les dépenses, au lieu de pratiquer des économies, tous les ans, un nouvel emprunt devient nécessaire, avec toutes les charges qui en sont la conséquence.

Cette situation, que l'on est malheureusement trop disposé à oublier, sous le coup des autres préoccupations à l'ordre du jour et inhérentes au régime actuel, la voilà tout à coup qui rayonne aux yeux de tous, électeurs des villes et électeurs des campagnes, au moment du renouvellement de la législature de 1884.

Le gouvernement a bien senti. Si la baisse qui s'était produite au début de la Bourse d'aujourd'hui, a pu être arrêtée, c'est à ses efforts qu'on l'attribue. Quoi qu'il en soit, le coup est désormais porté et les comités électoraux opportunistes, assistés des journaux et des orateurs du parti, auront beau faire, il leur sera impossible de se dérober à ses conséquences.

LA PAIX

La nouvelle de la paix est certaine, cette fois. C'est une vraie paix qui vient d'être signée avec la Chine, par de vrais diplomates, sur du vrai papier à tirage.

Mardi, M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, en a donné la nouvelle officielle au Parlement, qui sera classé, conformément à la Constitution, de ratifier le traité de paix.

La paix a été acceptée de part et d'autre sur les bases de la convention de Tien-Tsin.

C'est l'abandon de l'île de Formose, qui est devenue un cimetière français; c'est l'abandon des Pescadores, c'est l'abandon de toute indemnité.

Pourquoi tant de sang répandu alors, tant de millions gaspillés? Nous l'avons dit et nous le répétons, la paix devait être signée après l'incident de Bac-Lé. M. Ferry ne l'a pas voulu. Il a trompé le pays dans un but d'ambition personnelle.

Les cadavres de nos soldats tombés sur la route sanglante de Lang-Son ont servi de tremplin à ses culbutes parlementaires. C'est là son crime. Le pays se souviendra.

REVIEW DE LA PRESSE

Quand je dis Sidiyès, c'est Adrien Palabar que je veux dire; mais nous sommes en 1885 en non pas en 1876. Notre Mirabran s'appelle Clémenceau.

À l'heure où je vous parle, il n'y a pas de Sidiyès. C'est lui qui a décidé la Chambre à rester en session jusqu'au 15 août, ce qui, assure-t-il, sera d'une utilité immense pour l'agriculture. C'est lui qui a obtenu que le budget des cultes soit une nouvelle économie de cinq millions. Ce n'est pas pour le changer, c'est au contraire pour le maintenir dans sa situation normale, le budget des cultes de chaque année devant être égal à celui de l'année précédente, d'un million.

Jules Roche tient à supprimer, dès cette année, le traitement de tous les chanoines; Paul Bert est ravi qu'on ait retranché deux millions sept cent mille francs sur le traitement des desservants. Qu'est-ce pour Palabar, qui se moque de tout cela? Que lui importe qu'un prêtre de campagne n'ait plus que 600 francs à dépenser par an? Si jamais il touche au diable, ce ne sera pas pour le traquer, ce sera pour le supprimer. Il ne sait même pas s'il y a, ou s'il n'y a pas de chanoines. Vous lui diriez que M. Goblet, ne pouvant auver leur traitement, leur conserve au moins leur amusse, à condition qu'il leur reste assez d'argent pour l'acheter, qu'il ne saurait même pas de quoi vous parlez.

Son esprit d'enivrement qu'il a baillé. Il plane bien au-dessus des amuses des desservants et de leur pain quotidien. Il applique avec impossibilité cette formule de budget: 1885 égal à budget 1884 moins 5 millions, comme budget 1884, c'est le fera de même l'année prochaine. Il n'a aucune passion religieuse, il n'y a pas de passions en lui, il n'y a que des passions politiques. Il est différent de Bourassé, qui se vante de changer à tous les vents; pour lui, il se vante au contraire de ne changer jamais. C'est l'homme des principes, l'homme de la parole. On fait des réflexions sur ces deux hommes remarquables, et qu'ils se réunissent tous les jours dans leurs discours, et qu'ils se réunissent toujours dans leurs votes. Ils ont des mêmes groupes, ce qui ne veut pas dire de la même troupe. L'un y tient l'emploi de Sidiyès; l'autre, celui de Barras, en très petit. Voilà comment nous avons renoué la chaîne des temps.

Vous entendez bien que ce n'est pas moi qui attribue à Palabar le mérite d'avoir prolongé la session et rogné le budget des cultes. Je répète ce qu'il ne cesse de dire avec une persévérance infatigable, à tous les journalistes grands ou petits qu'il rencontre dans les couloirs. Il est un peu enroué de lui-même, comme tous les gens de valeur; c'est toujours lui qui a fait tout ce qui se fait. Au fond, je crois qu'on n'avait pas besoin de sa métaphysique pour tomber sur les desservants les vicaires.

Adrien, vous êtes la mouche du coche. Vous avez proposé de développer, glorifier, d'autres discours, avaient la proposition dans leur portefeuille. Ils ont que je puis accéder à votre fiasco, c'est d'avoir retardé le vote.

En général, M. Palabar est acrobate. Il ne cause jamais avec ses voisins. Il entend fort bien ce qu'on lui dit, mais il ne se laisse pas entendre. Comme il ne peut parler que pour rendre des oracles, vous comprenez qu'il ne peut pas parler souvent. En revanche, dès qu'une question budgétaire est sur le tapis, il doit à sa situation de faire un discours. On le sait d'avance, et on s'y résigne. Il le fait long, ce qui est dans un bureau, dans la commission ou à la tribune. Il le bourre de faits et de doctrines. Il prend les faits dans les livres et les écrits de Lévesque; il connaît moins bien Leroy-Baulieu. Il les récite une heure durant, avec un mémoire imperturbable et un aplomb incompréhensible devant une assemblée somnolente.

Pour les doctrines, il les prend dans Clémenceau. Il se moque beaucoup de M. Thiers, qui en était au baron Louis, et de M. Say, qui en est à M. Thiers. Il a une doctrine courante qu'il débite chaque fois que l'occasion lui en est offerte, et une

LES COURS DE MYTHOLOGIE COMPARÉE

Les Facultés de théologie catholique ont été, comme on le sait, supprimées l'année dernière. Voilà qu'il est question de les ressusciter aujourd'hui. La commission du budget et le ministre de l'Instruction publique sont, en effet, convenus de créer à la Sorbonne, plusieurs cours d'histoire religieuse. Surtout, — la direction de ces cours sera confiée à M. Ernest Renan, soit à M. Ernest Havet.

L'année dernière, l'argent manquait pour maintenir les chaires qui ont illustrées le cardinal La Vierge, Mgr Perraud et Mgr Freppel. En créant quelques milliers de desservants et de vicaires de plus, le gouvernement se flatte de fournir, dès cette année, une copieuse dotation à la Faculté de théologie catholique.

Une telle neutralité est bien faite pour nous toucher. Mais ce n'est pas tout. Comme si déjà l'Instruction publique par M. J. Roche et acceptée par M. Goblet ne constituait pas un outrage suffisant pour les consciences catholiques, MM. Jules Roche et Goblet ont cru devoir aggraver et préciser l'injure. L'étrange doctrine de la Faculté nouvelle paraît trop bénigne. Réflexion faite, la commission s'est ralliée à l'enseignement que voici: Cours de mythologie

ARRIÈRE-DOCTRINE

qui laisse seulement entrevoir dans un demi-jour mystérieux pour la faire paraître plus imposante. Cette doctrine est l'antidote d'impôt, qui complèterait l'unité de la France. Unité de la France, unité de l'Allemagne, unité de l'Italie, et peut-être un jour unité de l'Europe. Qui dit unité, dit philosophie; qui dit philosophie, dit guerre aux différences, car la science est la science du général; et la différence doit s'abolir et disparaître dans la synthèse finale de l'humanité.

Il est remarquable que les vérités les plus profondes de beaucoup d'être exposées dans une langue claire; elles perdent leur profondeur. Quand il descend de la tribune, il ne dit qu'un mot à ses amis: «Ma-t-on compris?» On répond: oui, il est fort loquace. J'ai manqué de profondeur, dit-il en lui-même.

Ce malheur lui arrive rarement. On dit sur tous les bancs de la Chambre: «Il est bien enroué, mais qu'il est fort!» On sent bien qu'on n'a rien compris à son discours, mais c'est, il a de telles profondeurs! Il faudrait se donner tant de peine! Pour lui, il s'admire de très bonne foi; il se voit; il ne se comprend pas toujours. Il fait un tirage à part de tous ses discours et les envoie aux initiés.

Il se prépare une collection pour la postérité. Quoiqu'il ne sache par cœur avant de se prononcer, il passe ses vacances à les relire, en vertu de ce grand principe: *Servus cuiusque suum notat.* Tous les grands penseurs qui ne sont pas de l'école de Descartes ou de Locke, sont observés. Voyez cette définition de la pensée parfaite par le plus grand de tous: «La pensée est la pensée de la pensée.» C'est grand, c'est auguste; ce n'est pas clair, ce n'est pas bon, mais quand, je cueille cette formule, dans un livre de psychologie qui m'arrive ce matin: «Tout changement consommé de la transformabilité.» Un médecin de mes amis, dont les clients n'avaient que des vapeurs, leur ordonna de boire, pendant trois jours, trois verres d'eau sucrée, suivant la formule: «Peut-on faire cela chez soi, docteur? — Gardez-vous en bien! Il faut la faire préparer chez moi.» Le pharmacien et les malades trouvèrent leur compte à cette médication, et je crois aussi la conscience du médecin. Mais celui-là se moquait, Palabar se gobe.

Et nous le gobons.

Le public est de plus en plus indifférent aux déclarations de la commission du budget. Il aime mieux, dit-il, s'occuper du budget de sa maison. Il ne s'aperçoit pas que c'est le budget de sa maison, le budget de son garde-manger et de son vestiaire, qui s'élabore à la Chambre, sous l'œil attentif de M. Rouvier. Il se dit très sagement: «C'est le même budget, le même budget, le même Jules Roche: je n'ai pas besoin de m'en occuper.»

Quand tout le monde serait de cet avis, il y a un homme qui ne le pense pas, c'est Adrien Palabar. Il a été élu député pour être de la commission du budget, et de la commission du budget pour s'occuper du budget.

C'est la nature qui lui a voulu. Elle lui a donné un teint terne, un œil enfoncé et triste, des cheveux noirs en brosse, une barbe noire touffue, envahissante, sinistre. Ce n'est pas un député, c'est un homme. Il tourne autour de lui, mais sur un pivot qui ne bouge pas, c'est Adrien Palabar. Il aimerait mieux un capot de sautoir et sa doctrine. Il faut qu'il soit. Il ne se réserve pas, comme Prost Brayer, qui, même étant ministre, fait déposer ses projets par un collègue, pour ne pas s'écarter de sa prodigieuse pa, comme Bourassé. Il pontifie.

Il donnera moins que Bourassé, et voici pourquoi: Jules Roche sera la faulx, et tombera sur ses pieds, tandis que Palabar a ses paroles, le jour où il aura une promesse de son capot de sautoir et sa doctrine. D'ailleurs, il m'ennuie. Bourassé, au moins, est bon enfant. Sa politique me ferait pleurer; mais ses discours ne sont que rituels. C'est toujours autant de pris sur l'ennemi. — Jules SIMON. — (Matin).

NOUVELLES DU JOUR

M. Pierre Legrand en Belgique
Avers, 10 juin. — M. Pierre Legrand, ministre du commerce, a visité ce matin la galerie des machines où se trouve le canon de Bange. Il a parcouru ensuite le jardin de l'exposition, où le pavillon de l'exposition du Cambodge est fort admiré.

Conduite par M. Lafosse, commissaire général de la section française, le ministre a visité ensuite l'exposition des beaux-arts, et particulièrement l'exposition française.

Bruxelles, 10 juin. — M. Pierre Legrand, ministre du commerce, ainsi que plusieurs personnages qui l'accompagnent, sont venus à Bruxelles. M. Legrand s'est rendu au palais, où il était invité à dîner par son ancien collègue M. Antonin Proust, Rousseau, Dietz Monnin, Teisserenc de Bort.

Après-dîner, ils firent une promenade en ville; le soir, un banquet leur est offert par la Chambre de commerce française, dont le président portera un toast à M. Pierre Legrand et à la prospérité des deux pays.

Le ministre de France, M. le comte de Montebello, portera le toast à M. Legrand et à son collègue M. Grévy. La politique restera étrangère aux discours.

M. Jules Ferry et le traité de paix
Paris, 10 juin. — On prête à l'ancien président du conseil l'intention de se faire nommer membre de la commission parlementaire chargée d'examiner le traité conclu avec la Chine.

Les élections avancées
Paris, 10 juin. — Le gouvernement voudrait profiter de l'effet produit par la conclusion du traité de paix avec la Chine, fait des efforts considérables pour que les élections se fassent le 16 août au lieu du 27 septembre. En ce cas, la Chambre actuelle examinerait le budget de 1886, ce sera une véritable révolution.

L'ambassadeur aux événements du Tonkin
Paris, 9 juin. — Les opportunistes se montrent fort mécontents de la publication prochaine d'un travail très détaillé d'un député radical, M. Armand Rivière, sur l'expédition du Tonkin.

Cette espèce de Prométhée n'est aillie, mais rempli assure-t-on, des documents les plus irréfutables, ne leur promet rien qui vaille. Nous comprenons leur inquiétude. Plus on jettera de lumière sur cette lamentable aventure, et plus leur posture, ainsi que celle de leur patron, deviendra fâcheuse devant le suffrage universel.

Nécrologie
Paris, 10 juin. — Nous apprenons la mort de M. Galbrun, député de la Seine, qui laisse un grand nombre de portraits fort remarquables. Le Luxembourg possède de lui des œuvres de valeur.

Un grand mariage
Paris, 10 juin. — Aujourd'hui, à l'église St-Augustin, a été célébré le mariage de Mlle Madeleine Levert, fille du député du Pas-de-Calais, avec M. Paul Le Roux, député de la Vendée, l'un des plus jeunes membres de la Chambre.

LES TÉMOINS ÉTAIENT

pour Mlle Levert, MM. le duc de Padoue, ancien ministre, grand-croix de la Légion d'honneur, M. Le Roux, ancien député du Nord, oncle de la jeune fiancée; pour M. Paul Le Roux, M. Gaudin, sénateur de la Vendée et M. le marquis de La Grange, beau-frère du duc de Padoue.

Le prince Victor-Napoléon a pris place dans le char, ayant à sa gauche M. le marquis de La Valtro.

Le duc de Padoue a adressé aux futurs époux et à leurs familles une allocution en termes de bon mariage. Sa grandeur a fait ressortir combien le mariage chrétien était la base nécessaire de la famille et de la société menacées.

Deux enfants brûlés
Paris, 10 juin. — Ce matin, à neuf heures, les deux enfants Wallon, demeurant 99, faubourg du Temple, étaient à leur travail. Ils avaient eu l'imprudence de laisser seuls leurs enfants. Le petit Louis, âgé de deux ans, et le fustelé idem de frotter des allumettes près du bureau de sa petite sœur Clémentine, âgée de deux mois, et il communiqua le feu.

Le concubinage ayant vu de la fumée sortir par un carreau brisé, se précipita vers le logement des époux Wallon, enfonça la porte, et trouva la petite fille endormie carbonisée. Quant au petit Louis, il était couvert de brûlures et il a été transporté à l'hôpital Saint-Louis dans un état désespéré.

LE MINISTRE DE LA GUERRE

Le ministre de la guerre a reçu, hier, 9 juin, le général de Courcy, une dépêche relative à certains détails de services administratifs et annonçant que le *Ying-Long* est arrivé en rade de Hong-Kong.

L'agence Havas annonce que la publication au Journal officiel du rapport du général Brière de Lisle sur le retraité de Lang-Son sera ajournée jusqu'à ce que son rapport ait été communiqué au Tonkin, à prononcer sur les actes du lieutenant-colonel Herbingier, ait statué.

Singapore, 10 juin. — Le transport-hôpital, le *Mélanie*, partant des malades et blessés du corps expéditionnaire du Tonkin, est parti ce matin faisant route pour Toulon.

Les familles intéressées peuvent encore adresser à Port-S 11 leurs correspondances pour les passagers du *Mytho*.

Lettre épiscopale
S. G. Mgr évêque de Poitiers vient d'adresser la lettre suivante à S. Em. le cardinal Guibert: Poitiers, le 7 juin 1885.

Éminentissime Seigneur,
Lorsque je me réjouissais, il y a trois semaines, de vous voir venir à la suite, et que j'admire, dans un entretien qui m'a laissé de précieux souvenirs, le zèle, le calme et la mansuétude de vos pensées, je ne me doutais pas que de poignantes émotions allaient aussi vite contrister encore votre cœur et le blesser de nouveau profondément.

Il semble que Dieu vous a ménagé ces récentes épreuves, non de vaines et fausses consolations, mais l'union à la fois de la foi et de la charité, et que tout ce qui est de Dieu vous est donné, honorer un évêque, et qu'il a voulu faire éclater une fois de plus votre sagesse et votre grandeur d'âme pour mieux nous inspirer l'esprit de la charité et de la patience des églises.

Toutefois, si ce que vous venez de nous dire, Éminentissime Seigneur, avec les incidents les plus douloureux, vous avez souffert et vous souffrirez d'une manière toute particulière de l'ingratitude de la ville de Paris envers le duc de Padoue et les évêques catholiques, mais l'union à la fois de la foi et de la charité, et que tout ce qui est de Dieu vous est donné, honorer un évêque, et qu'il a voulu faire éclater une fois de plus votre sagesse et votre grandeur d'âme pour mieux nous inspirer l'esprit de la charité et de la patience des églises.

Toutefois, si ce que vous venez de nous dire, Éminentissime Seigneur, avec les incidents les plus douloureux, vous avez souffert et vous souffrirez d'une manière toute particulière de l'ingratitude de la ville de Paris envers le duc de Padoue et les évêques catholiques, mais l'union à la fois de la foi et de la charité, et que tout ce qui est de Dieu vous est donné, honorer un évêque, et qu'il a voulu faire éclater une fois de plus votre sagesse et votre grandeur d'âme pour mieux nous inspirer l'esprit de la charité et de la patience des églises.

LA LOI DU SCRUTIN DE LISTE

Art. 1er. — Les membres de la Chambre des députés sont élus au scrutin de liste.

Art. 2. — Chaque département élit le nombre de députés qui lui est attribué par le tableau annexé à la présente loi, à raison d'un député par soixante-dix mille habitants, les étrangers non compris. Néanmoins, il sera tenu compte de toute fraction inférieure à soixante-dix mille habitants.

Chaque département élit au moins trois députés.

Il est attribué deux députés au territoire de Belfort, six à l'Algérie et dix aux colonies, conformément aux indications du tableau.

Ce tableau n'aura été motivé que par une loi.

Art. 3. — Le département forme une seule circonscription.

Art. 4. — Les membres des familles qui ont régné sur la France sont inéligibles à la Chambre des députés.

Art. 5. — Nul n'est élu au premier tour de scrutin s'il n'a réuni:

1° La majorité absolue des suffrages exprimés;

2° Un nombre de suffrages égal au quart du nombre des électeurs inscrits.

À deuxième tour, la majorité relative suffit.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est élu.

Art. 6. — Sauf le cas de dissolution prévu et réglé par la Constitution, les élections générales ont lieu dans les soixante jours qui précèdent l'expiration des pouvoirs de la Chambre des députés.

Art. 7. — Il n'est pas pourvu aux vacances survenues dans les six mois qui précèdent le renouvellement de la Chambre.

Tableau déterminant les nombres des députés attribués à chaque département.

Ain, 6 députés; Aisne, 8; Allier, 6; Alpes (Basses-), 3; Alpes (Hautes-), 3; Alpes-Maritimes, 3; Ardèche, 6; Ardennes, 5; Ariège, 4; Aube, 4; Auvergne, 5; Bouches-du-Rhône, 8; Calvados, 7; Cantal, 4; Charente, 6; Charente-Inférieure, 7; Cher, 5; Corrèze, 5; Corse, 4; Côte-d'Or, 6; Côte-du-Nord, 9; Creuse, 4; Dordogne, 8; Doubs, 3; Drôme, 3; Eure, 6; Eure-et-Loire, 4; Finistère, 4; Gard, 6; Garonne (Haute-), 7; Gers, 4; Gironde, 11; Hérault, 7; Ille-et-Vilaine, 9; Indre, 5; Indre-et-Loire, 5; Isère, 3; Jura, 5; Landes, 3; Loire-Inférieure, 9; Loire, 9; Loire (Haute-), 5; Loire-Inférieure, 9; Loiret, 6; Lot, 4; Lot-et-Garonne, 5; Lozère, 3; Maine-et-Loire, 8; Manche, 8; Marne, 6; Mayenne (Haute-), 4; Mayenne, 5; Meurthe-et-Moselle, 6; Meuse, 3; Morbihan, 8; Nièvre, 5; Nord, 20; Oise, 6; Orne, 6; Pas-de-Calais, 12; Puy-de-Dôme, 9; Pyrénées (Basses-), 6; Pyrénées (Hautes-), 4; Pyrénées-Orientales, 3; Rhin (Haut-) (Belfort), 3; Rhône, 14; Saône (Haute-), 5; Saône-et-Loire, 9; Sarthe, 7; Savoie, 4; Savoie (Haute-), 4; Seine, 38; Seine-Inférieure, 12; Seine-et-Marne, 5; Seine-et-Oise, 9; Sèvres (Deux-), 3; Somme, 8; Tarn, 6; Tarn-et-Garonne, 4; Var, 4; Vaucluse, 4; Vendée, 7; Vienne, 5; Vienne (Haute-), 5; Vosges, 6; Yonne, 6.

Algérie
Alger, 2; Constantine, 2; Oran, 2.

Colonies
Cochinchine, 1; Guadeloupe, 2; Guyane française, 1; Indes françaises, 1; Martinique, 2; Réunion, 2; Sénégal, 1. — Total, 384.

LES AMIS DE L'AGRICULTURE

Les petits oiseaux s'en vont, c'est un fait qui paraît à peu près certain. Il y a d'autres gens que les postiers pour en être fâchés. L'amour des poètes pour les oiseaux est une sorte de tradition, comme l'amour pour les fleurs. Pas de fleurs ni de petits oiseaux, pas de poésie; peut-être même pas de prose aux descriptions romantiques. Et pourtant, maîtres des lettres et des arts se sont trompés, maintes fois, sans s'en douter, sur les us et coutumes de ceux qu'ils appellent les hôtes de nos bois.

C'est un petit monde très curieux à étudier et à connaître, mais qui ne se livre pas aisément, qui ne permet pas même qu'on l'observe de très près et ne laisse point violer son domicile. Ceux qui l'ont bien vu sont rares, parmi les savants, et nul, sauf Toussaint, n'a écrit ce que l'on pourrait appeler le roman de leurs mœurs. Il n'y a guère que les gens des campagnes, pour les bien connaître, et les gens des villes, pour les admirer, mais qui ne se livrent pas aisément à l'étude de ces choses, et qui ne se contentent pas de les admirer, mais qui cherchent, par eux, à en tirer quelque chose de plus que de la poésie, et qui cherchent à en tirer quelque chose de plus que de la poésie, et qui cherchent à en tirer quelque chose de plus que de la poésie.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LILLE

CONVENTION
pour la protection de la propriété industrielle

Observations présentées à la Chambre de commerce de Lille, avec demande de les transmettre à Monsieur le ministre des affaires étrangères.

Une convention internationale dite: «Convention pour la protection de la propriété industrielle», a été mise à l'étude en 1882 et 1883, dans un congrès tenu à Treadré, par quelques inventeurs et directeurs d'usines de brevets.

Elle a été promulguée le 8 juillet 1884, sans qu'on ait pris l'avis des chambres de commerce et des chambres syndicales industrielles, et sans que le Parlement ait eu consacré la moindre attention.

Aussitôt après, deux Etats y ont adhéré, notamment l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, les États-Unis, la Suisse, etc.

COULISSES DU PARLEMENT

CHAMBRE
Le président du conseil, accompagné des ministres des affaires étrangères et de la marine, ont été entendus aujourd'hui, par la commission des crédits pour Madagascar.

Il est déclaré que le gouvernement était nettement résolu à maintenir les positions actuellement occupées, et que cette conduite était la conséquence des votes de la Chambre.

Prochainement, partira pour Madagascar un corps de 1,200 hommes, et comme l'infanterie de marine est plus qu'opulée par le Tonkin, ces 1,200 hommes seront pris dans la division de réserve du 2^e corps des Lanciers. En réalité, c'est la continuation de l'expédition.

La commission conclut donc à l'adoption des crédits.

MAIS, CE QU'IL Y A DE CERTAIN

c'est que les campagnes se dépeuplent et que l'on commence à s'en inquiéter. Les petits oiseaux s'en vont ailleurs, quelque part où ils se trouveront plus tranquilles. On va même jusqu'à prétendre que certaines espèces sont entièrement disparues; elles ont été chassées et ne reviendront pas. C'est à tort, car, curieux, jadis, des premiers soleils, de voir revenir tout ce petit monde qui prenait ses quartiers, il y en avait des milliers et des milliers, tous plus charmants et plus gaais les uns que les autres, plourant les champs, les bois et les jardins, bavardant dès les premiers rayons du jour, mais commettant la grande, l'imparadonnaible indiscretion de manger les fruits.

Les grives se sont fait, à ce sujet, une assez triste réputation, par là, en vérité; d'autres ne font point mieux et se laissent emporter par la gourmandise. C'est un péché dont le plupart des hommes ne devraient pas leur tenir rancune. Mais les paysans n'aiment point qu'on touche à leur bien, et c'est une des principales raisons de la destruction des petits oiseaux, qui sont regardés comme des pillards. On les prend de toutes les façons, on en fait des masques, on les tue au fusil, on en fait des masques. Ajoutons que leur chair, à de certains moments, est savoureuse, et que les gourmets s'en régalaient.

Mais ce n'est pas tout; les gamins qui n'ont peur de rien, les prennent dans le nid. Ils ont, de sorte que des passereaux qui font triple, parfois quadruple couvée, ne laissent point de petits dans la contrée. Les dindeux ne permettent point aux œufs d'éclore, et c'est un luxe, dans la plupart des maisons champêtres, d'avoir des chapelets d'œufs vidés suspendus un peu partout. Il y a bien longtemps que les gens raisonnables protestent contre cette manière de faire, et que le danger est signalé; il n'a pas été tenu compte, et il arrive que les plus directement intéressés se trouvent généralement les plus insouciantes.

Les instituteurs, c'est une justice à leur rendre, font tout le possible pour lutter contre ces préjugés, en montrant, à leurs très nombreux élèves, le préjudice causé à l'agriculture, par la destruction de passereaux. Ils sont même devenus de vrais missionnaires, au ministère de l'Instruction publique, leurs observations, pour que des mesures efficaces soient prises, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des passereaux en France. L'enquête ne sera point inutile; il en résultera, ce que dans nos campagnes, on mange les petits oiseaux en omelette ou en papillotes, mais qu'on les mange, sans se douter de l'énormité du préjudice que l'on cause, même après mesure efficace, leurs observations, et c'est un ministère a nommé une commission d'experts qui devra faire un rapport sur la disparition progressive des pass